

A PROPOS DE...

Protéger l'environnement et la biodiversité

Le problème

La plupart des activités économiques nécessitent un certain emploi des ressources naturelles et laissent inévitablement des marques sur les écosystèmes terrestres. La surexploitation des ressources naturelles a atteint un niveau auquel de nombreux écosystèmes ne sont plus capables de se régénérer et de survivre, et parmi les victimes de ce phénomène sont les personnes qui dépendent d'eux.

Les effets déstabilisants de la destruction de l'environnement ne sont pas toujours immédiatement perceptibles, comme lorsque, par exemple, l'abattage des arbres en montagne provoque des inondations dans les plaines. Souvent, les effets sont ressentis loin de la source du problème, tout comme les émissions de gaz à effet de serre dans les pays industrialisés sont préoccupantes par rapport à l'augmentation du niveau de la mer dans le Pacifique Sud.

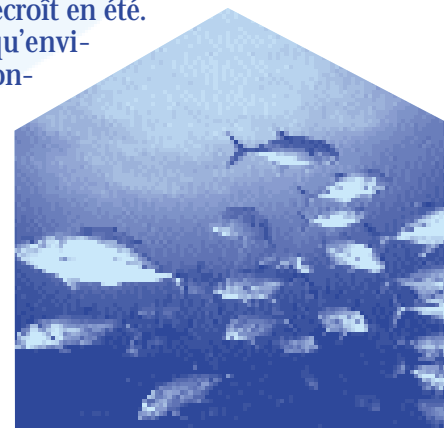
Que les océans aient moins de poissons, que les terres agricoles perdent leur sol supérieur et ne produisent plus suffisamment de nourriture, ou que les rivières et fleuves pollués ne fournissent plus d'eau potable salubre, la destruction des écosystèmes est une des origines majeures de l'appauvrissement des populations, des catastrophes naturelles, de la faim et des maladies dans le monde entier.

Chiffres clés

- La désertification affecte un quart de la superficie totale des terres émergées de la planète, et près de 70 % de toutes les terres arides risquent d'être davantage endommagées. Souvent due au désherbage et à l'utilisation excessifs des terres peu fertiles, étroitement liée à la pauvreté et à la faim dans les zones rurales, la désertification menace les moyens d'existence de plus d'un milliard de personnes dans 100 pays.
- Les montagnes fournissent de l'eau douce à la moitié des habitants de la planète. Pourtant les écosystèmes des zones montagneuses sont menacés par la fonte des glaces, la déforestation et les techniques d'exploitation non durables des terres.
- Au cours des dix dernières années, la planète a perdu un total net de près de 94 millions d'hectares de forêts, soit une superficie plus grande que celle du Venezuela. Le taux de déboisement est plus élevé

dans les pays en développement des régions tropicales, où 4 % du couvert forestier a été perdu en dix ans.

- Les activités humaines ont provoqué la dégradation de plus de la moitié des écosystèmes des zones côtières mondiales. Pour l'Europe, le chiffre s'élève à 80 % et pour l'Asie à 70 %.
- Près de 80 % de la pollution marine est due aux activités terrestres. Dans les pays en développement, plus de 90 % des eaux d'égouts et 70 % des déchets industriels sont rejetés sans traitement dans les eaux de surface.
- La pêche est un moyen de subsistance, directe ou indirecte, pour quelques 400 millions de personnes. Plus d'un quart des pêcheries au monde sont surutilisées et la moitié fonctionnent à pleine capacité. Dans l'ensemble, il faudrait que 75 % de ces pêcheries prennent des mesures immédiates pour geler ou réduire la pêche afin d'assurer des réserves de poissons pour l'avenir.
- Près d'un quart des récifs de corail de la planète ont été complètement détruits, et entre 20 et 30 % de ceux qui restent pourraient être amenés à disparaître dans les dix prochaines années. Les récifs de corail jouent un rôle majeur dans la chaîne alimentaire océanique.
- La concentration, dans l'air, du dioxyde de carbone, le principal gaz à effet de serre, est passée d'environ 270 parties par million avant l'ère industrielle à plus de 360. Un tiers du CO₂ provenant des activités humaines récentes se trouvera toujours dans l'atmosphère dans 100 ans.
- Selon le Panel intergouvernemental sur les changements climatiques (PICC), le niveau des océans est monté de 10 à 20 cm depuis 1990; la plupart des glaciers non polaires sont en train de se retirer; et la superficie et l'épaisseur de la couche glaciaire de l'Arctique décroît en été. Le Panel a découvert qu'environ 46 millions de personnes étaient victimes d'inondations chaque année en raison d'un accroissement du nombre d'orages. Ce nombre passerait à 92



millions si le niveau de la mer augmentait de 50 cm, et à 118 millions s'il augmentait d'un mètre.

- Selon la dernière évaluation du PICC, en 2001, les études montrent que les petites îles et les zones de delta sont particulièrement vulnérables à une montée d'un mètre du niveau des océans. En l'absence de mesures de protection, telles que la construction de digues, 1 % des terres seraient perdues en Égypte, 6 % aux Pays-Bas, 17,5 % au Bangladesh et jusqu'à environ 80 % dans les Îles Marshall, provoquant la fuite de dizaines de millions de personnes et, dans le cas des petites îles proches du niveau de la mer, l'élimination de nations tout entières.
- Plus de 11 000 espèces sont menacées d'extinction et plus de 800 ont d'ores et déjà disparues principalement à cause de la perte ou de la destruction de leur habitat. Environ 5 000 autres espèces risquent de disparaître si aucun effort n'est fait pour les protéger.

Ce qui doit être fait

D'une certaine façon, la pauvreté peut provoquer la destruction de l'environnement, étant donné que les personnes et les nations pauvres sont forcées de faire passer leur survie à court terme avant la protection des ressources sur le long terme. D'un autre côté, dans les pays riches, la destruction des écosystèmes résulte souvent de modes de consommation non viables qui mènent à l'utilisation d'une part excessive des ressources naturelles et à la production de grandes quantités de déchets.

Combattre la pauvreté et protéger l'environnement vont de pair, particulièrement dans les zones rurales des pays en développement. Une meilleure gestion des terres permet de fournir une alimentation plus ré-

gulière. Étant donné que plus de la moitié du bois ramassé en Afrique sert à faire du feu, développer de meilleures sources d'énergie permettrait de protéger les forêts. En particulier dans les pays en développement, il faut chercher les moyens d'intéresser les gens à la protection des ressources naturelles. Plutôt que de chasser les espèces menacées, ils doivent être en mesure de bénéficier de leur protection — par exemple au travers du tourisme.

De nombreux accords multilatéraux ont été négociés pour protéger les écosystèmes, mais leur mise en œuvre et leur respect ont été limités. L'un des meilleurs accords environnementaux — le Protocole de Montréal sur l'appauvrissement de la couche d'ozone — contient la menace de sanctions économiques pour non-conformité et établit un fonds pour aider les pays en développement à cesser l'emploi de chlorofluorocarbones (CFC), la première substance appauvrissant la couche d'ozone. La consommation totale de CFC est passée de 1,1 million en 1986 à 156 000 tonnes en 1998, principalement grâce à la mise en œuvre du Protocole de Montréal.

En comparaison, la plupart des conventions ou des accords environnementaux n'ont pas de mécanismes d'application ou manquent cruellement de financements. Une réglementation et une application efficaces sont nécessaires pour limiter les effets des changements climatiques. La protection des écosystèmes naturels est, pour le développement durable, un domaine crucial dans lequel des actions, plutôt que de nouveaux accords, sont indispensables si nous voulons réduire la destruction des écosystèmes naturels dont dépend finalement l'espèce humaine.